

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Normandie dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie
6 bis, rue Saint-Nicolas
14000 Caen
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



VILLE D'ARGENCES

Mairie
2 place du Général Leclerc
14370 Argences
02 31 27 90 66
communication@argences.com
www.argences.com

NOTRE PARTENAIRE



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

MOULIN DE LA PORTE

ARGENCES (14370)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Le moulin de la Porte est situé au centre bourg d'Argences, derrière la mairie. C'est le plus ancien et le mieux conservé des moulins actionnés par la Muance, affluent de la Dives, depuis près d'un millénaire. Il fut créé par l'abbaye de Fécamp, au XI^{ème} siècle pour moudre le blé en relation avec un four à pain, les halles et le marché hebdomadaire du jeudi autorisé en 1025 par le duc Richard II. Moulin banal, il fut acheté après la Révolution et considérablement développé, 3 roues l'équipèrent. Depuis son acquisition par la ville en 2000, l'association des Amis du Moulin de la Porte propose régulièrement des manifestations et participe à sa restauration aux côtés de la ville qui en assure le financement.

LE PROJET DE RESTAURATION

Dans le cadre de la rénovation du bourg d'Argences et plus particulièrement de son patrimoine construit, la ville restaure, année après année, le moulin, figure emblématique de son passé. Récemment, les travaux sur la façade, rue du Moulin et le pignon, côté rue Dusoir, ont redonné tout son lustre d'antan au bâtiment.

Techniquement, ce chantier a permis d'assainir une structure fragilisée par les aléas de la reconstruction et les matériaux utilisés à l'époque. La roue disloquée par des actes d'incivilité est très sérieusement endommagée et nécessite son remplacement. Elle sera donc reconstruite en bois dans les règles de l'art par la société Riquier Tradition, une référence en matière de restauration et de préservation du patrimoine.

LES ANIMATIONS

Le moulin est mis en production de farine de blé bio lors des journées des Moulins le 3^{ème} week-end de juin et lors des journées Européennes du Patrimoine le 3^{ème} week-end de septembre. L'histoire du moulin et son fonctionnement sont expliqués par les membres de l'association et de nombreuses animations et expositions sont réalisées. Plus d'infos sur : www.moulinde laporte-argences.fr

Montant des travaux	20 913 € HT
Objectif de collecte	6 500 €
Début des travaux	2020

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

MOULIN DE LA PORTE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/51504

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

MOULIN DE LA PORTE

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

☐ sur le revenu ☐ sur la fortune immobilière ☐ sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Credit photos © Fondation du patrimoine